

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BRIGITTE ROYER ET DENIS DUCHAMP

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE SARRAS

COMMISSION PERMANENTE DU 3 DECEMBRE 2018

151 491 € pour le canton

24 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton de Sarras.

Les financements les plus significatifs concernent :

- Au titre du fonds de solidarité, **119 003 €** sont répartis au profit des investissements 2018 des communes de : Andance, Arras, Bogy, Charnas, Colombier le Cardinal, Eclassan, Felines, Peaugres, Sarras, Serrières, Saint Désirat.
- **10 620 €** pour une exploitation du canton au titre du Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles.